

# Brive → Reportage

**ZONE INDUSTRIELLE ■ Andros en a fait un enjeu de son développement**

## Le désenclavement est en route



**AMÉNAGEMENTS.** La zone industrielle de Biars, qu'Andros occupe à 50 %, est en cours de requalification pour devenir zone d'intérêt régional. Elle devrait être désenclavée à l'horizon 2015. PHOTO PASCAL FERROUIN

La zone industrielle de Biars est exemplaire. Sauf qu'elle est enclavée. Départements du Lot et de la Corrèze semblent enfin sur la voie du règlement.

**Blondine Hutin**

blondine.hutin@centrefrance.com

Quelques chiffres, pour planter le décor : le confiturier Andros, une capacité de production de 400 tonnes par jour, 30.000 camions par an, plus d'une centaine par jour depuis l'abandon du fret par la SNCF. Une production s'orientant vers les desserts fruités, qui allège un tant soit peu le trafic, mais toujours pas de liaison praticable vers l'autoroute A 20, quand 80 % du trafic routier se fait vers le nord.

### Étude en cours

Depuis 20 ans, le désenclavement de Biars et de son bassin d'emploi est un dossier important ; il est même devenu crucial, en août dernier, lorsque le patron d'Andros, Frédéric Gervozon, a mis le développement de son entreprise dans la balance. Sauf qu'entre les départements du Lot et de la Corrèze, ce désenclavement ne pre-

nait pas toujours la même tournure.

À l'horizon 2015, ce dossier pourrait être résolu. Le 23 février, une convention d'études a été signée avec le Conseil général de la Corrèze, qui a accepté de mettre 25.000 € au pot d'une étude complémentaire portant sur les deux tracés retenus pour relier Biars à l'autoroute ; deux

tracés, l'un au nord par la Corrèze (\*), l'autre au sud par le Lot.

« Cette étude est un accompagnement de la Corrèze sur le tracé nord, a priori le plus logique, estime le maire Albert Salle. Aujourd'hui, le fuseau est globalement arrêté ; cette étude va permettre d'arrêter définitivement un tracé plus précis, en tenant compte de la faisabilité technique et géologique ».

Les résultats de l'étude devraient être communi-

qués à la fin de cette année, pour une réalisation du tronçon à l'objectif de 2015. « Notre intérêt, se réjouit Albert Salle, c'est que tout le monde y trouve un avantage. Cette fois-ci, cela semble acquis, mais nous étions aussi au pied du mur. De toute façon, c'est avec Brive, et pas avec Cahors, que l'on peut faire quelque chose ».

Un bonheur n'arrivant jamais seul, le désenclavement du bassin industriel de Biars vers la Corrèze devrait correspondre avec l'ouverture d'une nouvelle voie d'accès à la zone industrielle. Ce qui soulagerait la route départementale traversant la commune et qui voit transiter chaque jour 12.000 véhicules et 1.100 tonnes de marchandises.

Le fuseau de cette nouvelle desserte, longeant la voie ferrée, sera arrêté cette année, pour une fin des travaux d'ici trois à quatre ans. « Idéalement en même temps que le désenclavement vers l'autoroute ».

(\*) Ce projet soulève une opposition dans les communes de Turenne et Nespoules.

### La zone industrielle requalifiée

C'est le seul dossier du Lot inscrit dans le plan de relance du gouvernement. Le projet de requalification et d'extension de la zone industrielle de Biars bénéficiera d'une enveloppe de 300.000 € au titre de ce plan de relance, sur un budget global de 3,3 millions d'euros : onze hectares seront ajoutés à la cinquantaine déjà exploitée (quinze hectares supplémentaires sont mis en réserve) pour une surface à terme de près de 80 hectares « selon les besoins dans le futur ». Les voiries et le plan général de la zone seront réorganisés. « Nous allons recevoir beaucoup plus vite de l'argent, relative-ment Albert Salle, mais à condition de commencer les travaux avant la fin 2009 ». Les acquisitions de terrains sont faites, l'étude d'aménagement va être lancée. « Il faudrait peut-être que l'État accélère les procédures administratives », préconise le maire. Au terme de cette requalification, la zone biarnaise sera reconnue zone d'intérêt régional, offrant ainsi des avantages à ses entreprises. Seules trente zones d'intérêt régional sont reconnues en région Midi-Pyrénées.

### LES ASSOCIATIONS DU CANTON

- SPORTS** ■ Pétanque biarnaise. Thierry Landes, Les Peytavis, Cornac. ■  
**EBB judo.** Franck Dorléans, Chapou, Tauriac. ■  
**Tennis de table.** Félicien Cassan, Les Graveyroux, Tauriac. ■  
**Entente Vélo Bretenoux-Biars.** Michel Jugens, 6 rue Albert-Lacombe, Biars. ■  
**École de rugby.** Alain Larribe, 24 rue de la Cère, Biars. ■  
**Tir à l'arc.** Olivier Genries, Douene, Miers. ■  
**Club de rugby.** Jean-Claude Clede, Ségaro, Bretenoux. ■  
**EBB natation.** Nicolas Canet, résidence Maison Bleue 202, Biars. ■  
**Zanskin karaté club.** Pierre Delpeyroux, 35 av. de la Libération, Biars. ■  
**Dynamic basket.** Joël Laverdet, le Pouget, Mayrac. ■  
**Tennis club.** Olivier Vernejoul, 32 Lot. Brâ, Altillac. ■  
**Gymnastique volontaire.** Chantal Lorin, La pièce longue, Saint-Céré. ■  
**Avenir foot 46.** Éric Marshesi, rue Albert-Lacombe, Biars. ■  
**Badminton Biars Bretenoux.** Sylvie Bonhomme, 31 allées Pierre-Loti, Biars. ■  
**FC 46 Nord.** Daniel Souzat, Moulinié, Prudhomat. ■

**LOISIRS** ■ Comité d'animation biarnais. Michel Brugère, 56 rue des Écoles, Biars. ■

**Club des aînés biarnais.** Denis Brenet, 19 rue Georges-Brassens, Biars. ■

**Les Amis de l'école.** Claude Jammes, 17 rue Georges-Brassens, Biars. ■

« Un regard... un sourire ». Claire Salgues, Mayrinhac Lenthour. ■

**AAPPMA La gaulle de la Cère.** Claude Laveissière, Le bourg, Tauriac. ■

**Association La Rue Rale.** Hervé Besson, Le bourg, Loubressac. ■

**Société de chasse Biars-Girac.** Michel Dame, 41 rue Joliot-Curie, Biars. ■

**SOCIAL** ■ Association Entraide. Nicole Gallet, Chauffour. ■

**ADC.** Jean-Claude Exiga, route D'Enbiane, Figeac. ■

**Ligue de l'enseignement 46.** Jean-Claude Baldy, La Douve, Luzech. ■

**ADMIR.** Bernard Bagou, Le bourg, Glanes. ■

**Secours catholique.** Germaine Lacoste, Bretenoux. ■

**DIVERS** ■ Fédération nationale des anciens combattants. Yves Cubaynes, Vernéjoul, Cornac. ■

**Amicale des jeunes sapeurs-pompiers.** Didier Rossetto, CIS de Bretenoux, Le Pech, Bretenoux. ■

**Musée de la Résistance.** Pierre Combes, 33 place de la Merci, Cahors. ■

### LES FESTIVITÉS DE L'ANNÉE

**Mars**

Bal de la Fnaca ; repas dansant du rugby ; vide-greniers des Amis de l'école ; carnaval du comité d'animation. ■

**Avril**

Pâques en Quercy, organisé par le comité départemental de cyclotourisme ; festival du conte. ■

**Mai**

Tournoi de sixte de football. ■

**Juin**

Kermesse aux foyers-logements par l'association « Un regard pour tous » ; fêtes des écoles, de la musique et feu de la Saint Jean ; semi-marathon national des pompiers. ■

**Juillet**

Fête nationale ; marché nocturne. ■

**Août**

Fête votive par le comité d'animation biarnais ; festival Art'Zimut. ■

**Septembre**

Trail bleu. ■

**Novembre**

Lotus du club des aînés et des Amis de l'école. ■

**Décembre**

Réveillon de la Saint Sylvestre par le comité d'animation. ■

### → A VOTRE AVIS

Comment voyez-vous votre vie quotidienne à Biars-sur-Cère ?



**MARTINE LARRIBE**

Retraitée, vit à Biars depuis 1946  
 Arrivée à Biars en 1946, je m'y suis mariée et nous avons construit dans le 1<sup>er</sup> lotissement communal en 1959. On a vu beaucoup de changements. Et la gare, quelle vie ! J'ai vu l'expansion des usines et tout le travail que cela a apporté. On n'est pas malheureux à Biars à la retraite. On y est bien.



**PIERRE DELPEYROUX**

Notif de Biars, commerçant  
 Biars a eu la chance énorme d'avoir eu Jean Larribe comme maire, qui a créé la zone industrielle en 1966. Biars est une petite ville épanouie où l'on trouve tous les services. Un bémol : le commerce de proximité a souffert de l'implantation de la grande distribution en cœur de village. Mais rien n'est inéluctable !



**DANIÈLE LANES**

Fonctionnaire territoriale, à Biars depuis 1982  
 À Biars, village à taille humaine, nous profitons de tous les avantages : diversité des commerces (même s'ils sont un peu rares en centre-ville), des clubs de sport, des moyens de communication, des loisirs, mais surtout d'un bassin d'emplois diversifié.